



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Armoured Vehicles Support/Soutien des véhicules
blindés

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage Phase III 6C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet OSA Phase 2, ARV & AEV R&O	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-196008/A	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-196008	Date 2020-05-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BL-303-27514	
File No. - N° de dossier 303bl.W8486-196008	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-06-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ruest(bl div), Luc	Buyer Id - Id de l'acheteur 303bl
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4777 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0648
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 009

Cette modification 009 à la demande de soumissions a pour but de 1) prolongé la date de clôture et 2) révisé une clause des clauses du contrat.

- 1) Le Canada accorde à l'industrie une prolongation du 29 mai 2020 jusqu'au 30 juin 2020, 14 h 00, heure avancée de l'Est (HAE).
- 2) Le Canada supprime les articles 7.5.3 et 7.5.4 de la **clause 7.5 Garantie** de ce qui suit:

7.5.3 Les travaux ou toute partie des travaux jugés défectueux ou non conformes seront retournés aux locaux de l'entrepreneur en vue de leur remplacement, de leur réparation ou de leur rectification. Cependant, lorsque le Canada est d'avis qu'un tel déplacement n'est pas pratique, l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où les travaux sont situés. L'entrepreneur se verra rembourser les frais justes et raisonnables engagés (incluant une indemnité de déplacement et de subsistance), à l'exclusion de tout profit, déduction faite du coût correspondant à la rectification de la défectuosité ou de la non-conformité [au site de la Livraison au Point Unique Désigné \(LPUD\) spécifié à la clause 7.25.](#)

7.5.4 Le Canada doit payer les frais de transport des travaux ou de toute partie des [travaux au site de la Livraison au Point Unique Désigné \(LPUD\) spécifié à la sous-section 7.5.3.](#) L'entrepreneur doit payer les frais de transport des travaux ou de toute partie des travaux qui sont remplacés ou rectifiés, au lieu de livraison précisé dans le contrat ou à un autre endroit désigné par le Canada.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT LES MÊMES